



# Fiche signalétique

Date d'émission : 12-juin-2019

Date de révision : 14-juin-2019

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit NC One & Done All-In-One

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité NCAIO5 & NCAIO15

Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1993

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Scelle et protège les systèmes de climatisation de l'acide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Identificateur du fournisseur initial**  
CETTE FICHE DE DONNÉES DE  
SÉCURITÉ  
EST PAS CONFORME SAUF  
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

**Adresse du fabricant**  
National Refrigeration Products  
985 Wheeler Way  
Langhorne, PA 19047 USA

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide jaune / vert / brun

État physique Liquide

Odeur hydrocarbure

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage**

Aucun

**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs très inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	30-60	-	-
Ethyl Alcohol	64-17-5	10-30	-	-
Toluene	108-88-3	1-5	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

##### Conseils généraux

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

##### Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Retirer / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou une douche]. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

##### Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin. NE PAS faire vomir.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

##### Symptômes

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure: rougeur, douleur, gonflement, démangeaisons, sensation de brûlure, larmolement et vision floue.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau lourde. L'utilisation d'un jet d'eau lourd peut propager le feu.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Mai pour mélange vapeur-air inflammable / explosif.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les conteneurs exposés. En cas d'incendie majeur et de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre le feu à distance en raison du risque d'explosion.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. En cas de déversement, évacuer la zone et éliminer toutes les sources d'allumage.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Éliminez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Les déversements doivent être confinés avec des barrières mécaniques. Transférer le produit déversé dans un récipient approprié pour l'élimination. Contacter les autorités compétentes après un déversement.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### **Conseils sur la manutention sécuritaire**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

#### **Conditions d'entreposage**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Protéger de la lumière directe du soleil. Protéger des températures extrêmes.

#### **Matières incompatibles**

Acides forts Bases fortes oxydants forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Ethyl Alcohol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>
Toluene 108-88-3	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 20 ppm Adverse reproductive effect	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m <sup>3</sup> Skin

### Contrôles techniques appropriés

#### **Mesures d'ingénierie**

Des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique doivent être suivies. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées. Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz / vapeurs inflammables peuvent être libérés. Des fontaines pour lavage oculaire d'urgence et des spectacles sur la sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### **Protection des yeux/du visage**

Écran facial et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les critères en vigueur. normes gouvernementales telles que NIOSH (US)

ou EN 166 (EU).

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utilisez la technique de retrait des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure des gants) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains. Vêtements imperméables. Vêtements de protection antistatiques ignifuges.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque l'évaluation des risques indique que les appareils de protection respiratoire à purification d'air sont appropriés, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet avec des cartouches filtrantes polyvalentes (US) ou de type ABEK (EN 14387) en complément des contrôles de sécurité. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air intégral. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou CEN (UE).
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide jaune / vert / brun
<b>Couleur</b>	Jaune / vert / marron
<b>Odeur</b>	hydrocarbure
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Non déterminé	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	-114.14 °C -173.45 °F	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	78.29 °C / 172.92 °F	
<b>Point d'éclair</b>	13 °C 55.4	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquide - Non applicable	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non déterminé	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non déterminé	
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité relative</b>	.7893 g/cm	@ 68°F (20°C)
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.	
 <u>Autres renseignements</u>		
<b>Point de ramollissement</b>	Non déterminé	
<b>Masse moléculaire</b>	Non déterminé	
<b>Teneur en COV (%)</b>	Non déterminé	

Masse volumique du liquide Non déterminé  
Masse volumique apparente Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Peut réagir avec des acides forts ou des agents oxydants puissants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc. Liquide et vapeurs très inflammables.

**Stabilité chimique** Mai pour mélange vapeur-air inflammable / explosif.

**Risques de réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** Évitez les rayons directs du soleil. Températures extrêmes. Matières incompatibles.

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

**Contact avec les yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée.

**Inhalation** Ne pas inhaler.

**Ingestion** Ne pas ingérer.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 8,801.80  
ETAmél (cutané) 5,940.60  
ETAmél (inhalation-gaz) 632.70  
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 42.80

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	> 15 g/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	-
Silane, ethenyltriethoxy- 78-08-0	= 8 mL/kg ( Rat )	= 10 mL/kg ( Rabbit )	-

Ethyl Alcohol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Benzenesulfonic acid, 3-((4-(phenylamino)phenyl)aco)-, monosodium salt 587-98-4	= 5000 mg/kg ( Rat ) = 5 g/kg ( Rat )	-	-
Toluene 108-88-3	= 2600 mg/kg ( Rat )	= 12000 mg/kg ( Rabbit )	= 12.5 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Cancérogénicité

Le composant ci-dessous appartient à la famille de pétrole, qui s'est avérée contenir des substances cancérogènes selon le niveau de raffinement. La classification cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être démontré que la substance contient moins de 3% diméthyl sulfoxyde extrait. Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	A2	Group 1	Known	X
Ethyl Alcohol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X
Toluene 108-88-3	-	Group 3	-	-

#### Légende

##### ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

##### CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

##### NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

##### OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

#### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES



**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Ethyl Alcohol 64-17-5	-	100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Toluene 108-88-3	12.5: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 433: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	15.22 - 19.05: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 14.1 - 17.16: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 12.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 50.87 - 70.34: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 5.89 - 7.81: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 11.0 - 15.0: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 54: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 static 28.2: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	EC50 = 19.7 mg/L 30 min	5.46 - 9.83: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 11.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence/Dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethyl Alcohol 64-17-5	-0.32
Toluene 108-88-3	2.7

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT**

<b>N° ID/ONU</b>	UN1993
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Flammable liquid, n.o.s. (Ethyl alcohol)
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	II

**TMD**

<b>N° ID/ONU</b>	UN1993
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Flammable liquid, n.o.s. (Ethyl alcohol)
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	II

**IATA**

<b>Numéro ONU</b>	UN1993
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Flammable liquid, n.o.s. (Ethyl alcohol)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	II

**IMDG**

<b>Numéro ONU</b>	UN1993
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Flammable liquid, n.o.s. (Ethyl alcohol)
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	II

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
--------------	------	---------	-------------------	------	-------	------	-------	------

Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic	X	X	X	X	X	X	X	X
Ethyl Alcohol	X	X	X	X	X	X	X	X
Toluene	X	X	X	X	X	X	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

**NFPA****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non déterminé

**Instabilité**

Non déterminé

**Dangers particuliers**

Non déterminé

**HMIS****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non déterminé

**Dangers physiques**

Non déterminé

**Protection individuelle**

Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

\*

Désignation de la peau

**Date de révision :**

14-juin-2019

**Note de révision:**

nouveau format.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**